

# Faillir et falloir



Par Vinh Đào JJR 61

Deux verbes, *faillir* et *falloir* sont issus du même verbe *fallere* du latin classique, devenu *fallire* en latin vulgaire, dans le sens de "tromper ou manquer". Le premier ne se conjugue plus au présent de l'indicatif et du subjonctif ainsi qu'à l'imparfait de l'indicatif, tandis que le deuxième est un verbe impersonnel, c'est-à-dire qu'il n'existe qu'à la troisième personne du singulier.

Le verbe *faillir* (XIe s.) signifiait "manquer; manquer à, décevoir; finir; fausser compagnie".

*Des sujets dont le loyalisme n'avait jamais failli* (Barrès, *La Colline inspirée*, 1913).

Il a pris ensuite le sens de "commettre une faute":

*Qu'une âme généreuse a de peine à faillir!* (Corneille, *Cinna* III,3).

Puis il signifie "être tout près de, sur le point de":

*Il a failli d'être rattrapé par ses poursuivants.*

Il existe une conjugaison au présent de l'indicatif (je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent), mais ces formes sont tombées en désuétude.

*J'ai failli courir vers toi...* chantait Richard Anthony. Oui, il a failli courir vers elle, mais le train s'en allait déjà. Et notre amoureux de soupirer: "Que c'est triste, un train qui siffle dans la nuit".

Le verbe *falloir* est dérivé du verbe *faillir*. Il signifiait "manquer, faire défaut", puis, "être nécessaire". Il est conjugué à tous les temps, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Le vieux sens (au XIIe siècle) de *manquer* se retrouve dans l'expression *peu s'en faut*, toujours en usage à côté de *il s'en faut de peu* (de beaucoup), et de *tant s'en faut*. En dehors de ces expressions, de nos jours, *falloir* signifie exclusivement "il est besoin", "il est nécessaire de":

*Il faut moins de vingt minutes pour se rendre à la gare* (Dict. de l'Académie).

Dans cette phrase: "Que de travaux il a fallu pour l'achever", *fallu* doit rester invariable. "Il a fallu des travaux" équivaut à: "des travaux ont fallu", c'est-à-dire ont été nécessaires. Mais comme *falloir* n'est susceptible que de la construction impersonnelle, le participe passé *fallu* reste invariable.



## "Tant s'en faut" et "loin s'en faut"

Les expressions *tant s'en faut* et *loin de là* sont synonymes de "bien au contraire".

Pour souligner un écart, une différence en nombre, en quantité, on utilisera *Tant s'en faut* (*Il en a fallu de tant...*) ou *il s'en faut* (sous-entendu de beaucoup):

*Nous ne sommes pas assez nombreux, tant s'en faut.*

*Je n'ai pas réuni cette somme, il s'en faut.* (Exemples de l'Académie française).

Pour repousser une allégation, on s'écriera *loin de là!*

*Il n'a pas réussi. Loïn de là!*

*Loïn de moi une telle idée!*

Le télescopage de ces deux expressions synonymes a donné la construction fautive *loïn s'en faut*, dans une confusion entre quantité et distance. On rencontre assez fréquemment cette tournure fautive dans la prose contemporaine:

*"Ce n'est pas le pire, loïn s'en faut."* (J.-E. Hallier, *Le Figaro Magazine*, 10 mars 1979).

*"Et les intellectuels? En France comme ailleurs, tous n'ont pas, loïn s'en faut, une pleine lucidité sur cette précarité galopante."* (Alexis Lacroix, "Quand la justice sociale redevient une idée neuve", *Marianne*, 16 janvier 2010)

*"En 1945, elle avait sept ans. Un matin, les bombes avaient commencé à pleuvoir. A Kobé, ce n'était pas la première fois qu'on les entendait, loïn s'en fallait."* (Amélie Nothomb, *Métaphysique des tubes*, Albin Michel, 2000).

Grevisse rappelle que "cette locution hasardeuse, venue apparemment par contamination de *loïn de là* et de *tant s'en faut*, n'est signalée par aucun dictionnaire." (*Le Bon Usage*, 11<sup>e</sup> éd., §2009). Néanmoins, elle est assez courante.

V.D., Août 2017